

Mention 4 : Pratiques et ingénierie de la formation

**Parcours Accessibilité pédagogique, remédiation, inclusion
pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers,
APRI BEP, options : A, B, C, D**

Présentation générale



Parcours 16

Accessibilité pédagogique, remédiation et inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers (APRI BEP)

Présentation

Ce parcours s'appuie sur les recherches liées à l'accessibilité pédagogique et à l'accompagnement éducatif - cœur des travaux menés par l'INS HEA - et sur l'expertise de l'Institut dans la formation d'enseignants spécialisés (Capa SH et 2CA SH). Il concerne particulièrement les adaptations pédagogiques destinés aux jeunes sourds et malentendants (option A), aveugles et malvoyants (option B), déficients moteurs, polyhandicapés, malades (option C), à troubles envahissants du développement, autistes et élèves déficients intellectuels (option D). La première année est adossée à la formation du CAPA SH et s'adresse uniquement à des enseignants du premier degré. La seconde année est ouverte à des enseignants du premier et du second degrés et à d'autres professionnels du champ éducatif, social et médico-social. Du fait du caractère national de l'institut, ce parcours est organisé en alternance, avec en seconde année une part conséquente de la formation à distance.

Objectifs

- Connaître les modalités et les parcours de scolarisation des élèves à BEP,
- Connaître les milieux professionnels connexes (médical, médico-social, social...),
- Connaissance des processus d'apprentissage,
- Connaître les didactiques spécialisées et leurs outils d'adaptation.

Débouchés professionnels

- Enseignants spécialisés (public et privé) 1er et 2nd degré
- Conseillers scolarisation (Institutions médico-éducatives et médico-sociales, hôpitaux)
- Enseignants dans des dispositifs spécifiques (carcéral, PJJ, éducateurs de terrain)
- Personnels ressource pour la scolarisation des jeunes en difficulté

Informations complémentaires

- Responsables de la formation :
 - M1 : Nathalie Lewi-Dumont
 - M2 : Christian Sarralié
- Finalité : Recherche et Professionnelle
- Modalités : en alternance, en M1 12 semaines de formation en présentiel ; en M2 formation en alternance et en partie à distance
- Lieu d'enseignement : INS HEA

Contact

Laurent Strumanne – 01 41 44 38 47 piha2@inshea.fr

Mention 4 : Pratiques et ingénierie de la formation

**Parcours Accessibilité pédagogique, remédiation, inclusion
pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers,
APRI BEP, options : A, B, C, D**

Master 1

MASTER MEEF Mention 4 M1 Accessibilité pédagogique, remédiation, inclusion pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers - options ABCD

	UE	Nom de l'UE	EC	ECTS	Coef.	Nom de l'EC	CM	TD	TP	Ateliers (Pour le mémoire)	MCC 1ère session	MCC 2ème session
SEMESTRE 1	UE1	Approches psychologiques	EC 11	2	2	Psychologie de l'enfant	6	6				
			EC 12	2	2	Psychologie des apprentissages	6	6				
	UE2	Enseignement des didactiques	EC 21	2	2	Enseignement des disciplines scientifiques et littéraires	4	18				
			EC 22	2	2	Pratiques culturelles, artistiques et sportives		18				
	UE3	Compétences professionnelles spécifiques	EC 31	4	4	Compétences professionnelles spécifiques (1)		34				
			EC 32	1	1	Innovations pédagogiques et TICE adaptées (1)		12				
	UE4	Analyse des besoins des élèves et méthodologie de projet, partenariats	EC 41	2	2	Analyse des besoins particuliers des élèves	6	18				
			EC 42	2	2	Méthodologie de l'observation, de l'évaluation et des projets	6	6				
			EC 43	2	2	Structures, services et dispositifs d'accueil	6	3				
	UE5	Accessibilité et handicap : approches conceptuelles et juridiques	EC 51	2	2	Perspectives sociologiques et historiques et concepts de références de l'ASH	12	3				
			EC 52	1	1	Perspectives juridiques	6					
	UE6	Analyse de pratiques et de situations professionnelles	EC 61	1	1	Analyse de pratique		12				
			EC 62	1	1	Ateliers pédagogiques/RAI		12				
	UE7	Initiation à la recherche et mémoire	EC 71	1	1	Initiation à la recherche et à la méthodologie documentaire		12				
			EC 72	3	3	Séminaires et méthodologie du mémoire	2	12				
	UE8	Langues et outils	EC 81	1	1	Anglais		12				
EC 82			1	1	Outils informatiques liés à la recherche et à l'IST		12					
Totaux S1				30		54	196	0	0			

	UE	Nom de l'UE	EC	ECTS	Coef.	Nom de l'EC	CM	TD	TP	Ateliers (Pour le mémoire)	MCC 1ère session	MCC 2ème session
SEMESTRE 2	UE9	Approches psychologiques	EC 91	2	2	Psychologie de l'adolescent et du jeune adulte	6	6				
			EC 92	1	1	Relations avec les familles	4	3				
			EC 93	2	2	Méthodologie et pratique de l'entretien	4	9				
	UE10	Enseignement des didactiques	EC 101	5	5	Accompagnement, adaptations et accessibilité pédagogique	4	36				
			EC 102	5	5	Compétences professionnelles spécifiques (2)	2	34				
			EC 103	1	1	Innovations pédagogiques et TICE adaptées (2)		12				
	UE11	Analyse des besoins des élèves et méthodologie de projet, partenariats	EC 111	1	1	Méthodologie de l'observation, de l'évaluation et des projets	4	3				
			EC 112	2	2	Mutations institutionnelles, systèmes éducatif et médico social, perspectives internationales	8	4				
	UE12	Accessibilité et handicap : approches conceptuelles	EC 121	1	1	Approches philosophiques et anthropologiques du handicap	6					
			EC 122	1	1	Posture professionnelle et questions éthiques	6					
	UE13	Analyse de pratiques et de situations professionnelles	EC 131	1	1	Analyse de pratique		12				
			EC 132	1	1	Ateliers pédagogiques/RAI		12				
	UE14	Langues, outils et méthodes	EC 141	5	5	Séminaires, méthodologie du mémoire et soutenance		12				
			EC 142	1	1	Anglais		12				
			EC 143	1	1	Outils informatiques liés à la recherche et à l'IST		12				
	Totaux S2				30			44	167	0	0	
Totaux S1 et S2							98	363	0	0		

Mention 4 : Pratiques et ingénierie de la formation

**Parcours Accessibilité pédagogique, remédiation, inclusion
pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers,
APRI BEP, options : A, B, C, D**

Master 2

MASTER MEEF Mention 4 M2 Accessibilité pédagogique, remédiation, inclusion pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers - options ABCD												
UE	Nom de l'UE	EC	ECTS	Coef.	Nom de l'EC	CM	TD	TP	Ateliers (Pour le mémoire)	MCC 1ère session	MCC 2ème session	
SEMESTRE 3	UE21	Accessibilité pédagogique	EC 211	1,5	1	Pratiques inclusives : démarches pédagogiques et dispositifs	3	6				
			EC 212	2	1	Adaptations et Didactiques		16				
			EC 213	1,5	1	Outils numériques, didactiques et accessibilité pédagogique		16				
	UE22	Inclusion, perspectives et enjeux	EC 221	1,5	1	Perspectives internationales sur l'inclusion et la participation sociale	9					
			EC 222	2	1	Représentations du handicap		12				
			EC 223	1,5	1	Inclusion et connaissances juridiques	9					
			EC 224	2	1	Les mutations du système éducatif et médico-social en France et à l'étranger	9					
	UE23	Pratiques professionnelles d'accompagnement	EC 231	2	1	Analyser les parcours de scolarisation	6	6				
			EC 232	1,5	1	Construire le parcours de scolarisation : entre coopération et partenariat	6	6				
			EC 233	1,5	1	Construire le projet d'orientation et le projet professionnel	6	6				
	UE24	Méthodologie et professionnalisation + stage / projet tutoré (210h/an)	EC 241	2	1	Anglais		18				
			EC 242	2	1	Informatique		12				
			EC 243	2	1	Méthodologie : recherche et analyse documentaire		12				
			EC 244	2	1	Méthodologie : mémoire et recherche		12				
			EC 245	5	1	Réaliser un projet de formation, projet tutoré		12				
Totaux S3			30			48	134	0	0			

	UE	Nom de l'UE	EC	ECTS	Coef.	Nom de l'EC	CM	TD	TP	Ateliers (Pour le mémoire)	MCC 1ère session	MCC 2ème session
SEMESTRE 4	UE25	Accessibilité et identité pédagogique	EC 251	1,5	1	Questions éthiques et déontologiques	9					
			EC 252	1,5	1	Les différentes facettes de l'identité professionnelle		12				
			EC 253	2	1	Collaborations et partenariats (Associations, familles...)		12				
	UE26	Les outils professionnels	EC 261	1,5	1	Approches psychologiques dans l'accompagnement de professionnels	6	6				
			EC 262	1,5	1	Pratiques d'accompagnement. Relations interprofessionnelles		12				
			EC 263	2	1	Ingénierie de formation : élaborer et évaluer un projet de formation	3	18				
			EC 264	2	1	Ressources pour l'accessibilité pédagogique aux situations d'apprentissage		18				
	UE27	Methodologie et professionnalisation + stage / projet tutoré (210h/an)	EC 271	1	1	Méthodes de la recherche		12				
			EC 272	12	1	Suivi du mémoire		12				
			EC 273	5	1	Réaliser un projet de formation, projet tutoré		6				
Totaux S4				30			18	108	0	0		
Totaux S3 et S4							66	242	0	0		

LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Règles pour le contrôle des connaissances :

1 ère session :

En M1 comme en M2, la modalité de contrôle des connaissances privilégiée est le contrôle continu étant donné le lien étroit avec la pratique professionnelle et la place importante de la formation à distance qui demande une forte implication des étudiants.

Les UE sont compensables entre elles. Une UE acquise est conservée sans limite de temps. Règle particulière : dans le parcours 1 du M1, l'UE 7 n'est pas compensable.

Est-il prévu une 2nde session ? : En M1 : **NON**

En M2 : **OUI** (*supprimer les mentions inutiles*)

*Est-elle accessible à tous les étudiants non admis? : **OUI** *Si non, préciser les conditions d'accès*

*L'étudiant non admis est-il libre **de ne pas** repasser tout ou partie des UE et des EC **non validés**? : **OUI**

*Si oui, les notes et les résultats des UE et des EC qu'il choisit de ne pas repasser sont reconduits en 2nde session.

*Lorsque l'étudiant se présente en 2nde session :

-La meilleure des deux notes entre la 1ère session et la 2nde session est retenue : **NON**

-La note de la 2nde session annule et remplace la note de la 1ère session : **OUI**

Traitement de l'absence à une épreuve d'examen (*supprimer les mentions inutiles*) :

*Absence injustifiée en 1ère session : **Note = 0**

*Absence justifiée en 1ère session : **Note = Défaillance**

*Absence injustifiée en 2ème session : **Défaillance**

*Absence justifiée en 2ème session : **Note = 0**

Règles particulières (*supprimer les mentions inutiles*) :

M1, la validation du stage en alternance (UE7) se fait par l'obtention du CAPASH. L'échec au CAPASH interdit l'obtention du M1. L'UE 7 n'est pas compensable.

M2. Pour les UE du Master 2 qui comprennent plusieurs EC (UE1, UE2) la note résulte d'une moyenne simple à partir du choix de l'étudiant. Les EC se compensent au sein des UE1, UE2.

Toutes les UE se compensent entre elles.

*Existe-t-il des notes « seuil » pour la validation des UE ? **OUI** *Si oui, préciser le dispositif retenu :*

-5/20 dans chacune des UE

*Existe-t-il un passage conditionnel en M2 ? : **OUI** *Si oui, préciser les conditions :* la commission pédagogique se fondera sur la qualité du mémoire professionnel ainsi que sur les motivations de l'étudiant à poursuivre sa formation dans une perspective de recherche.

*Existe-t-il des critères de sélection pour le passage du M1 au M2 ? : **OUI** voir paragraphe précédent.

Mode d'obtention du diplôme intermédiaire de Maîtrise (*supprimer les mentions inutiles*) : La moyenne du master 1 doit être au moins égale à 10/20 : **OUI**

Autres conditions (notes « seuil », nombre d'UE validées...) : ne pas avoir moins de 5/20 à une des UE

Dans le cas où un étudiant est dispensé de certaines UE au vu de ses diplômes, la moyenne est calculée sur les UE où l'inscription est obligatoire.

Mode d'obtention du diplôme terminal de master (*supprimer les mentions inutiles*) : La moyenne du master 2 doit être supérieure ou égale à 10/20 : **OUI**

Les moyennes du master 1 **et** du master 2 doivent être supérieures ou égales à 10/20 : **NON**

Autres conditions (notes-seuils, nombre minimum d'UE ou d'ECTS validés...) : *Préciser ces conditions supplémentaires*

Mode d'attribution de la mention du diplôme (*supprimer les mentions inutiles*) :

*Maîtrise : la mention attribuée résulte de la moyenne du master 1 : **OUI**

*Master : -La mention attribuée résulte de la moyenne du master 2 : **OUI**

-La mention attribuée résulte de la moyenne du master 1 **et** du master 2 : **NON**

*Y-a-t-il prise en compte des notes des semestres accomplis :

-A l'étranger, dans le cadre des échanges internationaux ? : **OUI**

-Dans un autre établissement français d'enseignement supérieur ? : **NON**

Seuils des mentions attribuées (*à modifier si différents des seuils indiqués ci-dessous*) :

*Mention « Passable » : 10/20 =< Note < 12/20

*Mention « Assez Bien » : 12/20 =< Note < 14/20

*Mention « Bien » : 14/20 =< Note < 16/20

*Mention « Très Bien » : Note >= 16/20